



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*21106173\***



**27 AOÛT 2021**

**Greffe**

N° d'entreprise : **0422 476 471**

**Nom**

(en entier) : **ARCHITECTES ASSOCIES - SOCIETE CIVILE  
D'ARCHITECTES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Clos Chanmurly, 13 à 4000 LIEGE**

**Objet de l'acte : Démissions- Nominations**

L'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2021 accepte la démission en tant qu'administrateur de :

- Madame Catherine COLLET;
- Monsieur Yves JACQUES;
- la SA Techniques Générales et Infrastructures, représentée par Madame Catherine COLLET.

L'assemblée leur donne décharge pleine et entière pour leur mandat exercé durant l'exercice en cours et les remercie pour les services rendus à la société depuis de nombreuses années.

Ensuite, l'assemblée générale décide, à l'unanimité, de nommer pour une durée de 6 ans qui se terminera directement après l'assemblée générale tenue en 2027 :

- Monsieur Philippe KESSELS, domicilié Avenue du Petit Bourgogne 47 à 4000 LIEGE et
  - Monsieur Vincent EVRARD, domicilié Quai Godefroid Kurth 8 à 4020 LIEGE
- qui acceptent, au titre d'administrateurs-délégués. Leur mandat sera rémunéré.
- la société S.A. TECHNIQUES GENERALES ET INFRASTRUCTURES, représentée par Monsieur Philippe KESSELS, domicilié Avenue du Petit Bourgogne 47 à 4000 LIEGE, au titre d'administrateur.

L'assemblée décide également de nommer Monsieur Yves JACQUES, domicilié rue Demeuse 43 à 4052 BEAUFAYS, qui accepte, en qualité de membre du conseil d'administration, le temps de la réalisation de la condition suspensive de désolidarisation, et au plus tard jusqu'au 30/09/2021. Son mandat sera rémunéré.

Vincent Evrard  
administrateur délégué

Philippe Kessels  
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).